

# FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN AFRIQUE

## MESSAGES AUX MÉDIAS



RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2020



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



# CHAPITRE 1 : ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES RÉCENTES EN AFRIQUE

## CHIFFRES RÉCENTS :

- L'Afrique est la région du monde qui affiche la deuxième plus forte croissance, estimée à 3,4 % en 2019.
- La pandémie de COVID-19 aura pour effet de ralentir la croissance, la ramenant entre 1,8 % et -4,1 % en 2020.
- La croissance en Afrique devrait rebondir à 5 % en 2021, à la faveur d'une mise en œuvre efficace des mesures de riposte à la COVID-19 et de la reprise économique mondiale.
- Se référer à la figure 1.1 pour les données sur la croissance économique mondiale.

**BAISSE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES** Après de légères hausses en 2019, les **prix de plus de 2/3 des matières premières africaines exportées ont chuté** en 2020. Le prix du pétrole, qui représente 40 % des exportations africaines et 7,4 % du PIB du continent, **s'est effondré de plus de 50 %, atteignant son plus bas niveau depuis 2003**. Les prix des métaux ont chuté de 20 % et ceux du coton de 26 %. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) prévoit une perte des revenus des carburants se chiffrant à au moins 65 milliards de dollars en 2020. (Figure 12).

**IMPACT DE LA COVID-19** Selon les projections de la CEA, la pandémie fera basculer **5 à 29 millions de personnes en dessous du seuil d'extrême pauvreté** fixé à 1,90 dollar par jour, par rapport à un scénario de référence de la croissance africaine en 2020.

La crise sanitaire actuelle a de nombreux effets sociaux négatifs et **l'Afrique est particulièrement vulnérable, du fait de la faiblesse des systèmes de santé, des conditions de vie difficiles et d'un accès limité aux services d'assainissement**. Les systèmes de santé africains sont plus fragiles que ceux du reste du monde, avec des nombres plus faibles de lits d'hôpitaux, d'unités de soins intensifs et de professionnels de la santé rapportés à la population. **L'Afrique compte en moyenne 1,8 lit pour 1 000 habitants**, contre 6 en France et 8,2 en Fédération de Russie.

**Les gouvernements africains ont besoin de fonds supplémentaires pour faire face à la COVID-19**. Dans le meilleur des cas, avec la maîtrise de la propagation du coronavirus et des mesures rigoureuses de distanciation physique prises de manière précoce, **il faudrait à l'Afrique 44 milliards de dollars pour les tests, les équipements de protection individuelle et le traitement des patients atteints de la COVID-19** nécessitant une hospitalisation et des soins intensifs.

**INFRASTRUCTURES** Selon des estimations récentes, **l'Afrique a besoin de 100 milliards de dollars par an pour combler son déficit d'infrastructure** (McKinsey & Company, 2019). Ce chiffre correspond aux estimations de la Banque africaine de développement des besoins en infrastructures du continent, qui s'élèveraient entre 130 et 170 milliards de dollars par an, avec un déficit de financement de 68 à 108 milliards de dollars (BAD, 2018). **Ce déficit représente environ 3 à 5 % du PIB du continent. Les secteurs clés sont l'énergie et les transports**, qui représentent environ 55 % des besoins de financement, et **l'approvisionnement en eau et l'assainissement**, qui eux représentent environ 40 % (tableau 1.3).

## CHAPITRE 2 : LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

Un secteur privé fort et dynamique est essentiel à une croissance économique inclusive et soutenue. En effet, le secteur privé est le moteur de la croissance économique.

**Les petites et moyennes entreprises** sont considérées comme l'**épine dorsale des économies africaines**, puisqu'elles représentent environ **90 % de l'ensemble des entreprises privées** et plus de **60 % des emplois** dans la plupart des pays africains.

### DÉFI AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

**Le manque d'accès facile, abordable et fiable aux infrastructures** (en particulier à l'énergie) et le manque de financement sont **les deux obstacles les plus cités** qui nuisent au fonctionnement des entreprises en Afrique. **Le manque d'accès à l'électricité** est cité par 20,7 % des entreprises en Afrique comme le principal obstacle et le manque de financement par 19,6 %. Voir la figure 2.4 « Principaux obstacles au fonctionnement des entreprises en Afrique ».

**TRANSPORT** : quelque **3,6 % des entreprises en Afrique** ont mentionné **le transport comme le principal obstacle** à la conduite de leurs activités.

**ÉNERGIE** : environ **590 millions de personnes en Afrique n'ont pas accès à l'électricité**, et pour ceux qui y ont accès, la qualité est généralement médiocre et la fiabilité inacceptable en comparaison à d'autres régions du monde.

**TIC** : selon les estimations, **75 % de la population africaine n'a pas accès à l'internet** et n'a donc pas accès au savoir, à l'information et aux services que l'internet peut apporter.

**Eau** : le **manque d'eau potable et de services d'assainissement fait perdre chaque année à l'Afrique environ 5 % de son PIB**, et des personnes consacrent annuellement 40 milliards d'heures d'un temps autrement productif simplement à la collecte de l'eau.

**GOUVERNANCE** : quelque **6,3 % des entreprises** en Afrique ont mentionné **la corruption comme un obstacle majeur** à la conduite de leurs activités.

**FINANCEMENT** : selon **19,6 % des entreprises, le manque de financement est un obstacle majeur à la conduite de leurs activités**. Près d'un quart des petites entreprises l'ont cité comme un obstacle majeur, tout comme environ 13 % des grandes entreprises.

## CHAPITRE 3 : ACCÈS AUX FINANCEMENTS DU SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES EN AFRIQUE

La plupart des mécanismes de financement en Afrique reposent sur les banques, et celles-ci sont une source majeure de financements innovants sur le continent.

**FINANCEMENT : MALGRÉ UNE AUGMENTATION GLOBALE DES** activités bancaires, **le financement bancaire destiné au secteur privé reste faible et mal adapté aux besoins des entreprises privées.** (...) **La plupart des prêts bancaires** au secteur privé **sont à court et moyen terme.** Or, **les entreprises ont souvent besoin de financement pour des projets à plus long terme**, tels que l'achat d'immobilisations ou de biens immobiliers pour accroître leurs capacités. Les types de prêts courants sont indiqués dans le TABLEAU 3.1.

**TAILLE DE L'ENTREPRISE :** elle peut avoir des effets prononcés sur l'accès au financement, car **les grandes entreprises sont plus susceptibles d'obtenir des prêts** et des conditions favorables. Cependant, les petites et moyennes entreprises peuvent être effectivement exclues du financement bancaire.

**INCLUSION :** certes l'**inclusion financière est faible en Afrique** (3% en 2017), mais le taux de bancarisation, défini comme la proportion de la population qui utilise les services bancaires, **devrait passer à 48 % en 2022**, avec plus de 450 millions d'Africains bancarisés. Voir la FIGURE 3.3. L'expansion des banques traditionnelles pour atteindre un plus grand nombre de personnes et l'entrée de nouvelles banques sur le marché devraient créer encore plus d'opportunités pour le secteur bancaire.

**ZLECA :** avec l'établissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et la libéralisation des services financiers en tant que l'un des secteurs de services prioritaires, **les banques africaines auront la possibilité d'accéder à un marché continental de plus de 1,2 milliard de consommateurs.**

# CHAPITRE 4 : EXPLOITER LE POTENTIEL DES MARCHÉS AFRICAINS

Dans d'autres régions du monde, les marchés des capitaux sont une autre source de financements qui complètent les financements bancaires pour le secteur privé, mais en Afrique, ils sont étriqués et sous-développés, largement dominés par des banques commerciales.

**INTRODUCTIONS EN BOURSE :** lors d'une introduction en bourse, une société privée offre ses actions au public et s'inscrit officiellement à la bourse, ce qui la relie au système financier plus large. Un **marché des introductions en bourse qui fonctionne nécessite que** les banques d'investissement **aident à générer des intérêts et à connecter les sociétés à des investisseurs potentiels.** (...) Les introductions en bourse sud-africaines représentaient à elles seules plus de 65 % des capitaux levés sur les marchés boursiers africains.

Le **produit** des introductions en bourse en Afrique **entre 2014 et 2019 a atteint 27,1 milliards de dollars, soit moins de 1,4 % du produit des introductions en bourse mondiales** au cours de cette période. Avec plus de 1 200 offres publiques réalisées en 2019, **le marché africain des introductions en bourse représentait 1,4 % de la valeur mondiale des introductions en bourse, qui était de 1 200 milliards de dollars.** Voir la figure 4.2 : Introductions en bourse dans quelques bourses des valeurs africaines, 2014-2019.

**OBLIGATIONS SOUVERAINES :** en 2019, **les États africains ont émis des obligations souveraines représentant plus de 200 milliards de dollars** (libellées

en monnaie nationale ou en devise étrangère) **contre plus de 700 milliards de dollars d'obligations souveraines émises par la Chine**, plus grand marché obligataire parmi les pays émergents et troisième plus grand marché obligataire au monde.

**BOURSES DE MARCHANDISES :** bien que les pays africains soient les principaux producteurs mondiaux de nombreux produits agricoles et de ressources naturelles, les **produits sont échangés** ou leurs prix cotés sur des bourses établies **hors du continent.** Ainsi, **les possibilités** de détermination des prix, d'accès au financement et de couverture et les informations sur le marché **sont limitées pour les agriculteurs** et les **petites entreprises africains** de ces secteurs.

**MARCHÉS DE PLACEMENTS PRIVÉS :** en 2019, **106 milliards de dollars de capitaux privés ont été levés à travers le monde, mais seulement 1,1 milliard de dollars en Afrique.** Le nombre d'opérations en Afrique est passé de 158 en 2014 à **186 en 2018**, soit le record historique de 2013. Voir la figure 4.6 « Part des transactions d'investissements privés africains par région, 2013-2018 ».

# CHAPITRE 5 : FINANCEMENTS À LONG TERME POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Le coût de la réalisation des ODD d'ici 2030 en Afrique est estimé à environ 1 300 milliards de dollars par an, selon les Nations Unies. Ce chiffre pourrait passer à 19 500 milliards de dollars du fait de la croissance démographique, estimée à 43 % sur la période 2015-2030.

**DÉFICITS D'INVESTISSEMENT** : un **défi central** que l'Afrique doit relever pour réaliser les ODD et parvenir à un développement durable et inclusif consiste à **mobiliser les investissements requis dans des secteurs clés** tels que la santé, l'énergie, les transports, la construction, l'éducation et la fabrication. Les besoins en infrastructures du continent se chiffrent entre 130 et 170 milliards de dollars par an jusqu'en 2025, avec un déficit de financement annuel de 67,6 à 107,5 milliards de dollars.

**CHANGEMENT CLIMATIQUE** : il faudra environ **18 à 30 milliards de dollars par an** au cours des **deux prochaines décennies pour l'action climatique et l'adaptation au changement climatique en Afrique**, des projets et investissements de près de 1 000 milliards de dollars étant prêts à être financés.

**BANQUES DE DÉVELOPPEMENT** : les banques de développement régionales et nationales africaines **ont un rôle crucial à jouer pour soutenir le financement des infrastructures**, notamment en catalysant le financement

privé. **Elles devraient élargir leur champ d'intervention** dans les pays où elles mènent leurs activités (en ajoutant le financement des infrastructures à leurs opérations si elles ne participent pas déjà dans ce secteur) et elles devraient envisager de s'implanter dans de nouveaux pays. Les banques de développement nationales africaines ont une marge considérable pour élargir leur champ d'intervention, ce qui leur permettrait de **contribuer davantage au financement des infrastructures**. Voir l'étude de cas « Opérations de la Banque de développement d'Afrique australe en Afrique du Sud »

**FONDS DE PENSION** : les **fonds de pension** africains **ont connu un essor ces dernières années**, bien que partis d'une base faible, grâce à la montée en puissance de la classe moyenne et aux réformes réglementaires qui permettent aux filets de sécurité sociale de couvrir un plus grand nombre de personnes (CEA, 2019). **Les fonds de pension des six plus grands marchés africains pourraient atteindre environ 7 300 milliards de dollars d'ici 2050** (contre 800 milliards de dollars en 2014).

# CHAPITRE 6 : MISE À CONTRIBUTION DES INNOVATIONS MONDIALES DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES EN AFRIQUE

La révolution mondiale des fintech devrait tripler l'accès aux services financiers en Afrique, créant un nouveau marché de 350 millions de clients. En Afrique, les fintech réduisent les coûts, diminuent les risques et étendent les services aux populations non bancarisées.

**PAIEMENTS NUMÉRIQUES** : la plus **grosse composante des transactions de fintech** en Afrique, les transactions d'argent mobile, représentant près de **10 % du PIB**, contre 7 % en Asie et moins de 2 % dans les autres régions. **L'Afrique représente plus de 60 % des transactions d'argent mobile** dans le monde, soit plus de 450 milliards de dollars en 2019.

**FINANCEMENT PARTICIPATIF** : l'Afrique représente **moins de 1 % des activités mondiales de financement participatif** et les raisons en sont les **faibles taux de pénétration de l'internet**, le **coût élevé des services internet** et la **faiblesse des réglementations** et des normes.

**ARGENT MOBILE** : parmi les innovations dans les fintech, l'**argent mobile** et les **paiements numériques** sont des domaines dans lesquels l'Afrique a réalisé des avancées considérables. Près de **la moitié du nombre total de comptes d'argent mobile dans le monde se trouve en Afrique**, qui comptait **396 millions d'utilisateurs enregistrés et 1,4 million d'agents pour leur fournir les services en 2018**.

**INCLUSION** : en plus de permettre aux individus d'accéder plus facilement aux services financiers, la **migration vers les services bancaires mobiles et en ligne** a étendu les services financiers aux personnes qui en étaient privées depuis longtemps par les institutions financières, que ce soit parce qu'elles vivent dans une zone mal desservie ou parce qu'elles n'ont pas les documents nécessaires pour ouvrir un compte bancaire.

**FINANCE MOBILE** : avec la propagation de la **COVID-19** et son impact sur les économies, **l'utilisation des fintech**, y compris l'argent mobile, **devrait prendre encore plus d'ampleur**. Par exemple, selon les estimations d'une étude, la propagation de la COVID-19 et les confinements associés décidés par les États ont entraîné une augmentation de **24 à 32 % des téléchargements quotidiens d'applications de financement mobile** dans 74 pays retenus dans un échantillon.

# CHAPITRE 7 : DES RÉGLEMENTATIONS POUR SOUTENIR LE FINANCEMENT

L'Afrique doit repenser sa réglementation des services financiers de manière à ce que l'innovation fonctionne pleinement, que l'environnement favorise l'innovation, que la transparence soit renforcée et que le financement du développement du secteur privé soit assuré.

**PRÉVENTION DES CRISES :** les pays africains doivent réglementer leur secteur bancaire pour limiter les effets néfastes éventuels des **crises bancaires** ou d'une mauvaise affectation plus générale des ressources à l'échelle du système. Dans l'intérêt du développement du secteur privé, il y a lieu de renforcer la réglementation des banques et d'autres sources de capitaux destinés au financement de l'industrie privée telles que les marchés boursiers les marchés de dette ainsi que les plateformes numériques.

**DÉFIS RÉGLEMENTAIRES :** les réglementations concernant le seul secteur bancaire peuvent être insuffisantes pour protéger le système financier de certains des risques que posent les services liés aux fintech, dont la confidentialité des données, le blanchiment d'argent, l'inadéquation entre risques et rendements, et le risque systémique. Ces nouveaux risques appellent à revoir la réglementation financière afin de créer un environnement flexible pour le développement des fintech suffisamment strict pour limiter les risques.

**CRISE DE LA COVID-19 :** certains pays africains ont une marge budgétaire et des réserves internationales limitées et manquent ainsi des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les ripostes à la COVID-19 (...) Selon les données du FMI, les pays africains enregistreront des déficits budgétaires de 5,8 % en moyenne en 2020 et de 4,4 % en 2021, contre 3 % en 2019. (...) Toutefois, l'expérience qu'ont les décideurs et régulateurs africains de la crise financière de 2008-2009 et le recours à diverses mesures pour amortir son impact leur donnent un avantage pour répondre rapidement à la crise de la COVID-19.

# CHAPITRE 8 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Ce chapitre résume les aspects clés des financements innovants pour le développement du secteur privé en Afrique. Cinq messages sont essentiels (voir la figure 8.1)

1 - **Les innovations de financement peuvent provenir de plusieurs sources à la fois.** Les entreprises devraient envisager de mobiliser différentes sources en fonction de leurs besoins financiers (banques, fintech, marchés de capitaux, marchés financiers, banques de développement).

2 - **Une institution de réglementation transparente et efficace** est absolument nécessaire pour réduire les risques et superviser les opérations financières des entreprises et des institutions paires.

3 - **L'absence d'un écosystème sain peut être un frein pour les entreprises** alors que des financements sont disponibles. Cela concerne les entreprises de toutes les tailles, en fonction du stade atteint dans leur cycle de croissance.

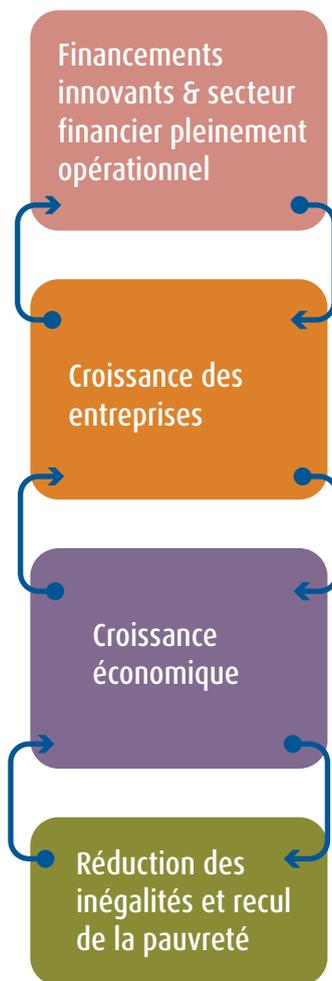
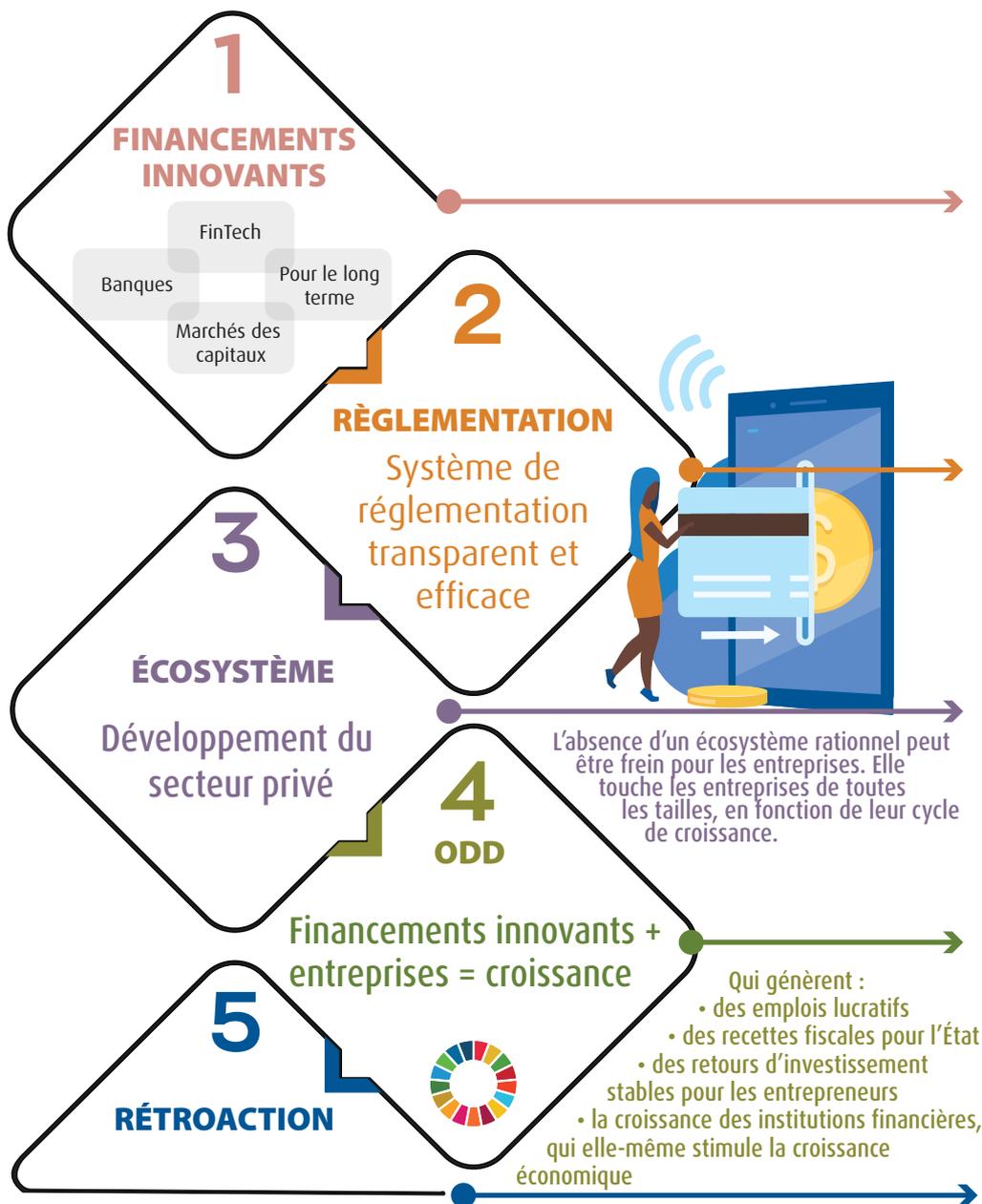
4 - **Le financement innovant** du secteur privé et de la croissance des entreprises **crée** de la valeur ajoutée dans les entreprises, des emplois rémunérés, des recettes fiscales pour l'État, des retours sur investissement stables pour les entrepreneurs et la croissance des institutions financières.

5 - **La transformation** des financements innovants et d'un secteur financier pleinement opérationnel en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté est un processus à long terme **qui suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.**

**CRISE DE LA COVID-19** : pour favoriser la reprise économique et des progrès raisonnables sur les ODD, **les économies africaines devraient explorer pleinement les financements innovants** pour le secteur privé et améliorer l'écosystème pour le développement du secteur privé. Les efforts devraient inclure **l'augmentation des investissements pour les porter à 35 à 40 % du PIB**, le renforcement de la compétitivité et le soutien à l'intégration régionale. Une **stratégie clé** est la **Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)**, dont l'accord a été signé par 54 pays africains - voir la figure 8.2.

**MARCHÉS FINANCIERS** : l'Afrique peut **approfondir et élargir les marchés financiers** en soutenant les systèmes et plateformes de paiement numérique qui soutiennent les paiements et les transferts électroniques à travers deux initiatives d'intégration continentales importantes : **la Stratégie de transformation numérique et la ZLECA.**

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET ODD



La transformation des financements innovants en croissance des entreprises — puis en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté — est un processus à long terme et suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.

# RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2020 MESSAGES

AUX DÉCIDEURS POLITIQUES

AUX ENTREPRISES

AUX MÉDIAS

AUX MILIEUX UNIVERSITAIRES ET  
CERCLES DE RÉFLEXION